Le tir à l'arc, une longue histoire

Aucun autre sport ne peut s'enorgueillir d'avoir un si riche passé et une aussi longue tradition.

Arme préhistorique,

l'arc accompagne l'homme depuis plus de 20 000 ans. Les peintures rupestres attestent de sa participation au développement d'Homo Sapiens.

Arme de chasse et de guerre,

Notre histoire est jalonnée de son usage : Ramsès II chassant le lion sur son char, l'arc d'Ulysse, la flèche de Parthes, les Scythes, les grandes batailles de la guerre de 100 ans, les yeomen anglais, Charles VII et les francs archers…

Arme de sport,

après avoir été détrôné par les armes à feu, l'arc reste un sport d'adresse, de précision, de contrôle de soi et de concentration. Il permet de renforcer le système musculaire du dos tout en travaillant la souplesse, l'équilibre et la mobilité articulaire.

Le tir à l'arc est un ***sport olympique***.
Il est géré par la Fédération Internationale **World Archery.**

HORAIRES DE TIR

Reprise le lundi 04 septembre 2023

Salle Jean Brivot, (saison hivernale)

Lundi **15h00 – 18h00 :** Seniors 3
18h00 – 20h00 : Adultes débutants
Mardi **18h00 – 21h00 :** Seniors conf.
Mercredi **14h00 – 15h30 :** Jeunes 1ère an
15h30 – 17h30 : Jeunes 2ème a
17h30 – 20h00 : Perfect. Jeunes
Jeudi **15h00 – 18h00 :** Seniors 3
18h00 – 20h00 : Seniors conf.
Vendredi **17h00 – 21h00 :** Compétiteurs
Samedi **10h – 12h00 :** (A Lamerville) Perfectionnement

La salle Jean Brivot n'est pas accessible aux Personnes à Mobilité Réduite

Gymnase de Marmagne, toute l'année : **Vendredi 17h00 - 19h00:**
Perfectionnement compétition, parcours, tir jusqu'à 30m

Le gymnase est accessible aux Personnes à Mobilité Réduite

Tir en Extérieur au Stade Jean BRIVOT et au terrain Bruno de LAMMERVILLE

à compter du mois d'avril 2024

Bourges Arc Club

Siège social : Maison des Associations 28 rue Gambon 18014 BOURGES

Siège sportif : stade Jean Brivot 18 rue Roland Garros 18000 BOURGES

Renseignements
Salle de tir : 02 48 21 29 20
(répondeur en dehors des horaires)
Ou
Guy CHAPUIS (président) : 02 48 50 71 75

Pour nous contacter :

Courriel : bienvenue@bourges-arc-club.fr

Site Internet : www.bourges-arc-club.fr

Im

primé par nos soins

PRATIQUE COMPÉTITION ET LOISIR

Sur cibles anglaises :
- A 18 m en salle au **stade Jean Brivot**,

- ↓En extérieur jusqu'à 30 m au **stade Jean Brivot**,

jusqu'à 70 m au **terrain Bruno de Lammerville↑.**

Tir de parcours : sur le terrain Bruno de Lamerville↓,

ANIMATIONS

Découverte, démonstrations, archerie médiévale

© Amis de Jacques Cœur

Écoles, Comité d'entreprise,

Fêtes médiévales, fêtes communales, etc.

(Encadrement par des formateurs diplômés.)

PRIMO INSCRIPTION :

L'adhésion donne droit à :

- **L'initiation gratuite** de notre discipline par des Entraîneurs fédéraux bénévoles, diplômés par la Fédération Française de Tir à l'Arc,
- **Le prêt d'un arc** pendant votre saison d'initiation,
- **La pratique sportive** ou de **loisir** dans les installations du Club,
- **La licence et l'assurance** de la Fédération Française de Tir à l'Arc.

Pour vous inscrire, prévoir *:*

- 1 certificat médical autorisant la **pratique** du tir à l'arc **en compétition**, seule cette mention permet la pratique sportive,

- 1 adresse courriel – e-mail.

1 photo d'identité numérique sera prise sur place pour réaliser la licence sportive.

RENOUVELLEMENT :

- Fiche de renouvellement **complétée**, que vous allez recevoir en août, par courriel, de la part de la FFTA.
- Certificat médical si nécessaire.

TARIFS SAISON 2023-2024

Licence compétition ou loisir seul (*)

- **Adultes : 125,00 €** (+ de 20 ans)
- **Adultes * : 115,00 €**(pratique en club)
- **Jeunes** : **95,00 €** (8 ans mais possible avant si la taille et la musculature le permettent)
- **Découverte : 60,00 €** (à/c du 1/03/2024)

Le petit matériel (dragonne, palette, protège-bras, 6 flèches mini, carquois, extracteur de flèche) et le maillot du club sont en sus pour une première inscription.

AIDES FINANCIÈRES :

Aide à la licence sportive proposée par le **Conseil départemental du Cher** aux jeunes de moins de 16 ans.

Bourse Sport et Culture proposée par la **Ville de Bourges** aux jeunes Berruyers de moins de 20 ans.

PASS'SPORT (Sur présentation du courrier original du Ministère des sports).

PRISE DE CONTACT

Venez nous rencontrer : ***Nous vous offrons la possibilité de découvrir le tir à l'arc et l'ambiance du Club pendant 2 séances.***

Parking voitures Stade Jean Brivot :

18 rue Roland Garros ou 158 avenue de St Amand pendant les horaires d'entraînement.

Suivez les panneaux « tir à l'arc ».